

---

# CHRONIQUE D'UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE (PARTIE 1)

Ahmed Abdouni



raconter le travail

---



Chronique d'une journée particulière.

C'était un matin d'été. Un jour du mois d'août. Un mois d'août du début de la décennie soixante du siècle dernier. Le patriarche subodora une chaleur caniculaire pour cette journée qu'il s'apprêtait à commencer, comme à l'accoutumée, en observant le rituel de la prière du matin (Assoubh). Il soupira longuement. Même le sommeil fatigue un homme auquel la vie a donné, pendant soixante ans déjà, des moments de heurs et d'autres de malheurs, des satisfactions et des frustrations, et aussi des filles et des garçons. D'un air dépité et peiné, le patriarche marmonna dans sa barbe : — « la journée sera terrible et terrifiante par sa chaleur. Aussi loin que puisse remonter mon souvenir, on n'a jamais connu une telle chaleur matinale.... Ces « Smayem »(1) n'en finiront jamais ».

Cette saison d'été qui commence tôt, au mois de juin, et s'attarde au-delà du mois de septembre, avec un summum caniculaire de plusieurs semaines, faisait connaître aux habitants d'Ahfir et alentour des affres qui les incitaient à scruter le ciel. Ils cherchaient à déchiffrer les mystères du temps par tous les moyens que leurs ancêtres leur avaient légués, dans le ténu espoir qu'une clémence divine leur envoie de quoi rafraichir la fournaise qui les tourmentait jour et nuit.

L'autre phénomène naturel qu'ils scrutaient avec la même attention était la pluie. L'économie de la région et de l'ensemble du pays en dépendait. Le niveau de vie des paysans et autres urbains y était rattaché et oscillait en fonction des rendements d'une agriculture surtout extensive. L'émigration en Europe, et en France plus particulièrement, n'avait pas encore largement ouvert ses portes aux ahfiriens ; sauf pour quelques aventuriers hardis qui avaient découvert, au risque de leur vie, la filière de l'Algérie encore considérée comme territoire français, mais dont les frontières étaient hermétiquement fermées. D'où le peu d'intérêt pour cette expatriation difficile et pleine de dangers parmi la population qui vivait de façon quasi-autarcique et dans des conditions quasi-égalitaires. Les riches ou plutôt ceux qui donnaient l'impression d'être à l'abri du besoin se comptaient sur les doigts d'une seule main.

Le patriarche fit ses ablutions et retourna réveiller son épouse, sa compagne

dans la fortune comme dans l'infortune. En réalité elle ne dormait plus, le fracas qui accompagnait le rituel de son époux pouvait atteindre même les voisins. Dès qu'il eut fini la prière du Soubh, il rejoignit sa couche à même le sol, et s'adressa à sa femme, sur un ton qui ne demandait ni permettait un autre avis que le sien :

— « Inchallah, lui dit-il, ce matin on mangera un peu de handiya (Figue de barbarie) ; tout à l'heure on réveillera Abdallah pour qu'il aille nous chercher ce qu'il y a de bon sur le marché ».

L'épouse, comme d'habitude, acquiesça certaine que son opinion ne pèserait pas dans la balance de la décision. Il s'empara de son chapelet qu'il gardait toujours à portée immédiate, prit son oreiller, l'intercala entre son dos et le mur, et s'y adossa fermement. Il jeta un coup d'œil furtif à son dentier qui baignait dans un grand verre d'eau et consulta sa montre à gousset. Il était à peine quatre heures trente. Après s'être raclé la gorge à deux reprises, il commença à égrener son chapelet, tant pour tenir le compte de ses invocations à Dieu que pour battre le rythme du rituel. Et puis, lentement, son esprit escalada les marches de son histoire. Il s'arrêta tour à tour à ses souvenirs lointains où il fut, comme ses concitoyens du douar, paysan quand sa terre avait besoin de ses services, et contrebandier de tissus de part et d'autre de la frontière algéro-marocaine le reste de l'année, avant qu'elle ne fut définitivement fermée par du fil de fer barbelé électrifié et des champs de mines meurtrières.

Son douar, il ne l'avait quitté que depuis une dizaine d'années. Pas par nécessité d'envoyer ses enfants à l'école, comme c'est le cas des ruraux d'aujourd'hui ; mais parce qu'il fut chassé par sa propre terre, dépassé par le nombre de bouches à nourrir, il déclara forfait. Le blocus continental que la France instaura tout le long des frontières de l'Algérie avec ses voisins de l'est à l'ouest, la ligne Morice, le conforta dans sa décision. Il avait les yeux fixés sur la porte ouverte en grand, comme la seule fenêtre de la chambre, contrarié car il n'y avait pas le moindre soupçon d'air pour atténuer cette fournaise, résigné à la volonté suprême de Dieu qui, était-il convaincu, gère la vie des hommes selon son souverain gré. Quand il s'agissait de signifier le paroxysme de la chaleur d'une journée, il usait souvent de cette formule lapidaire : « même les oiseaux s'abstiennent de voler dans le ciel ». Ce matin, il pensait « qu'ils n'oseront même pas mettre le bec hors du nid ».

D'ailleurs, il entendait déjà les cigales qui s'époumonaient à se plaindre et remplaçaient le gazouillis des oiseaux.

Une chaleur de cette intensité avait dans sa mémoire l'écho d'une journée qui remontait à l'époque où lui et sa terre faisaient encore bon ménage et se satisfaisaient l'un de l'autre. Il se voyait encore, secondé de son épouse et de ses enfants les plus vigoureux, moissonner son champ dans une atmosphère qui ressemblait à un enfer se partageant à parts égales le ciel et la terre. Et, circonstance aggravante, c'était durant le mois de ramadan, période de jeûne obligatoire dans la religion musulmane. Non seulement il leur fallut deux fois plus de temps et un effort surhumain pour venir à bout de la tâche, mais ils durent rompre le jeûne en se désaltérant de quelques menues gorgées d'une eau presque aussi chaude que celle qu'ils utilisaient pour préparer le thé. Il n'avait d'autre choix, au risque de mettre sa propre famille et lui-même en danger physique, que la désobéissance à Dieu. Avec tout ce que cet acte lui causait de mal psychologique, de remords et d'avilissement, pour s'être incliné face à un besoin corporel, une faiblesse physique qui le hantera sa vie durant. Ne pas jeûner c'est le comble du péché, même si Dieu est clément et miséricordieux. Dieu est clément envers lui, mais pas lui envers lui-même. Il s'était détesté, il s'était caché pour accomplir l'irréparable psychologiquement. Des années plus tard, il n'avait cessé de penser à cet acte ignoble à son sens qui, pourtant, ne dépassa pas quelques gorgées d'eau chaude et, même si, depuis, il avait récupéré le jour non jeûné des centaines de fois.

Le caquètement des poules, installées dans un coin opposé du toit-terrasse, qui permettait, entre autres, à la famille d'apprécier la douceur des nuits d'été, sortit le patriarche de son songe. Il se racla la gorge, cessa ses incantations, stoppa l'égrènement de son chapelet et tendit l'oreille. Il reconnut rapidement la voix de son épouse qui était sortie, comme à son habitude, quérir les nouvelles de son poulailler. Le ton de sa voix indiquait qu'elle avait engagé une joute verbale avec ses volailles. À en croire les bribes de remontrances qui arrivaient jusqu'à lui, elle était fort mécontente du comportement de quelques mégères volatiles qui s'autorisaient à maltraiter leurs congénères. Il reprit son rituel, mais son esprit se détacha du lointain passé pour embrasser le présent. Il ordonna alors, en esprit, les tâches qu'il entreprendrait dans son épicerie avant la prière de la mi-journée.

Depuis que toute la famille avait emménagé en ville, le patriarche n'avait exercé que le petit commerce. D'abord, il fut petit négociant en tissus, mais depuis que l'âge l'avait privé de la vigueur physique et intellectuelle qu'exige ce genre d'activité, il s'était rabattu sur l'épicerie, pour la routine et la facilité d'approvisionnement qu'elle offre.

L'air un brin contrarié, arborant cependant les signes d'une satisfaction passagère d'avoir emporté une manche du bras de fer qui l'opposait à ses poules, son épouse, qui, par une sorte de pudeur commune à tous les hommes de sa génération, il n'appelait jamais par son prénom mais par sa filiation paternelle « bent Mohand » (la fille de Mohand), apparu face à lui dans l'attitude de quelqu'un qui envisage de rendre des comptes. Le souffle un peu court, elle lui détailla la correction, à coups de tige de roseau, qu'elle avait infligé aux poules récalcitrantes à ses consignes, notamment la rousse qu'elle possédait depuis longtemps.

— « Elle se prend pour la patronne du poulailler, lui dit-elle, et s'arroge le droit de maltraiter ses congénères. Moi qui pensais que seuls les hommes cultivent l'égoïsme ! Ah, les poules n'ont rien à leur envier... »

— « Si elle t'irrite à ce point, pourquoi, lui répond-t-il, ne pas la vendre ou mieux encore nous l'offrir en repas ? ».

Ce genre de plaisanterie la laissa coite. Elle rejoignit sa couche, se mît sur son séant, les jambes croisées, le dos légèrement vouté et pris son chapelet. Avant de commencer à psalmodier les louanges à Dieu, elle préféra régler quelques questions qui semblaient s'imposer en priorité. Alors, sur un ton affirmatif elle s'adressa à son mari :

— « J'ai l'intention d'effectuer, cet après-midi, une visite spirituelle au mausolée de Sidi Ahmed. D'ailleurs, ajouta-t-elle, j'aurais dû l'accomplir juste après celle que j'ai rendue, il y a deux semaines, à Lalla R'houma, mais je me sentais un peu fatiguée ces derniers jours ».

Son état de santé qui modérait son rythme, auparavant assidu et régulier, d'accomplissement de ces rituels, lui pesait moralement car augmentait son inquiétude de voir la protection de sa famille et la sienne s'affaiblir à cause cette défaillance. Certes, son stock de torba (2) ne fût jamais pris en défaut, ni au niveau des quantités, ni la diversité des mrabats ou walis (3). Mais renouveler le pacte d'alliance, pour lequel elle s'était engagée avec les différents saints réputés pour leur proximité de Dieu, en vue de raffermir la confiance mutuelle était, dans son imaginaire, le remède le plus efficace

contre tous les maux qui jalonne le parcours de la vie.

Le patriarche, peu enclin à ces croyances en des saints de bas étage, quoiqu'il lui soit difficile d'afficher un net refus, ne formula pas franchement son acceptation ; il marmonna son expression favorite :

— « Seul Dieu peut t'exaucer. Adresse-toi à Lui seul ! ».

Néanmoins, son attitude conciliante et surtout plus prudente dénotait une certaine crainte d'attirer les foudres de ces saints, puisqu'il les jugeait indignes d'une telle sollicitude.

Elle lui lança alors, tout de go, avec un tantinet reproche, sans plus de peur de perdre l'autorisation acquise que d'essuyer sa colère, un reproche sous forme de rappel :

— « Cela fait longtemps que tu devais t'acquitter de ta dette à l'égard de ton ancêtre ! »

Il s'agissait d'un engagement solennel qu'il avait pris, d'offrir annuellement un sacrifice en l'honneur de son ancêtre qui le protégerait, ainsi que sa famille, et leur faciliterait l'obtention de bienfaits de la vie. Pour appuyer ses dires, elle lui fit remarquer une situation que la réalité ne pouvait désavouer :

— « Plus tu tardes à honorer ton engagement, moins ta santé est bonne et tes affaires moins prospères. Ne vois-tu pas que tu as été malade à deux ou trois reprises pendant cette période durant laquelle tu tardais à tenir ta promesse. Et puis ton fils, Abdallah, n'a-t-il pas échoué dans ses études ? »

Sans aller jusqu'à lui avouer qu'il trouvait son raisonnement juste et ses paroles judicieuses, il se contenta, en guise de réplique, d'une toux légère et d'un soupir qui dénotaient le remords. Il hocha la tête en signe de reproche à lui-même et reprit sa litanie. Se montrer hautain, presque distant à l'égard de sa femme, ne pas reconnaître qu'elle pouvait avoir raison, était une réalité quotidienne vérifiable chez certains hommes pour qui l'épouse doit se soumettre à l'autorité de son époux, sans autres conditions. Chez le patriarche, les choses n'étaient pas aussi excessives, même s'il ne tolérait absolument pas que sa femme ait le dernier mot ou encore moins raison à ses dépens. Ses responsabilités réelles dans la famille se limitaient à tenir le rôle honorifique d'épouse du patriarche et en pratique à s'occuper du poulailler et, à de rares occasions, à filer quelques rouleaux de laine et les vendre pour se procurer de quoi faire face aux dépenses inhérentes à ses pérégrinations, telles que des offrandes en bougies ou en espèces. Pour accomplir ce devoir sacré, elle ne se faisait pas transporter, car elle avait le

cœur à l'endurance que nécessite la marche à pied et surtout pour l'économie qu'elle permet. Même s'il l'autorisait systématiquement, quand les circonstances étaient favorables, à accomplir ce qu'elle considérait comme un devoir religieux, c'était à lui que revenait le dernier mot quant à l'utilisation de son temps en dehors de la maison. Comme le veut l'adage selon lequel tout homme d'autorité doit « tenir suffisamment pour pouvoir se permettre de céder ». C'est pourquoi les permissions que le patriarche accordait à sa femme étaient limitées. Aussi ne concédait-il son autorisation que temporairement, et seulement pour les endroits connus de lui, et obligatoirement dans un créneau horaire qui ne dépassait jamais soit la matinée, soit l'après-midi. Autre condition sine qua non, c'est qu'elle devait se faire accompagner par un membre de la famille. Malgré toutes ces contraintes dont s'entourait la permission maritale, il est à croire qu'elle appréciait bien ce genre de liberté que beaucoup de femmes, cloîtrées et soumises à des rituels strictes, lui enviaient. En effet, que de femmes ne purent retrouver leur liberté de mouvement qu'à la mort de leur époux et à un âge avancé.

Comme il n'arrivait pas à se concentrer sur ses prières, le patriarche s'ouvrit à sa femme :

—« Tout compte fait, j'irai lundi prochain, jour de marché, voir si je peux trouver un chevreau pour honorer mon engagement et ainsi j'aurais payé ma dette. Mais au préalable, ajouta-t-il, il faut en informer Mohamed afin qu'il puisse mettre à notre disposition son camion. Il faut aussi prévenir tous les membres de la famille pour qu'ils préparent l'événement, et surtout il faut rouler suffisamment de couscous. À l'épicerie il y a assez de semoule, je viens de m'en approvisionner. S'il manque quelque chose que nous n'avons pas, il faudra me prévenir suffisamment à l'avance. »

Sur ces injonctions il s'aperçut que l'heure avait tourné et que les premiers rayons de soleil n'allaient pas tarder à ajouter à cette étuve.

— « Il est temps, dit-il, de commencer à réveiller tout le monde ».

À peine eut-il fini sa phrase qu'on entendit le couinement des charnières et le bruit d'une porte qui s'ouvre et se referme.

— « Ah ! Voilà Fatima qui s'est levée, signalait Bent Mohand, Mohamed ne va pas tarder non plus ».

En effet, Fatima cheville ouvrière de toute la mécanique familiale avait le devoir, et aussi l'habitude de se lever la première dans la famille, après, bien

entendu le patriarche et sa femme, qui s'obligeaient à leur rituel par piété et aussi par devoir d'ascendance et de protecteurs. Elle avait donné à Mohamed, son époux depuis un peu plus de dix ans, et par ricochet au patriarche, quatre enfants, dont trois garçons qui augmentèrent son importance dans la hiérarchie familiale. Deux de cette fierté de la famille allaient sur l'adolescence. Le troisième était encore un bébé qui survécut, presque miraculeusement, au destin funeste qui emporta dans la tombe successivement trois autres garçons. Tous étaient morts de maladies restées mystérieuses tant pour la médecine traditionnelle que pour les fokahas (personnes ayant appris le coran par cœur et s'en servaient pour faire des talismans) dont la prétention était de débarrasser les humains des démons (djinn) et de toutes sortes de maladies physiques et mentales, ou des mauvais sorts jetés par des jaloux ou des ennemis. La médecine moderne représentée par un étranger, qui avait le titre de seul médecin, mais dont les compétences portaient à douter, ne fut pas non plus d'un quelconque secours pour le troisième qui en avait bénéficié. La fille était certes déclassée par rapport à ses frères, cependant, sa condition de fille unique pour le moment, lui permettait de prétendre à un statut meilleur que celui que l'on accordait en général aux filles.

La petite société commença à s'animer. On entendait du va-et-vient dans la cour, les fracas des ustensiles de cuisine, les chuchotement de « Sbah Al Khir » (Bonjour), les racléments de gorge, et autres caractéristiques d'une matinée ordinaire. Comme dans une fourmilière, chaque membre s'adonnait avec une spontanéité routinière à la tâche que son âge, son rang et son degré de responsabilité lui conféraient. Fatima, axe principal autour duquel s'articulaient toutes les responsabilités domestiques, se dépêcha d'entamer sa journée de labeur qui commençait de bonne heure et finissait tard dans la soirée, après avoir rappelé à son mari qu'il était temps d'aller travailler et vérifié que son bébé allait bien et dormait paisiblement. Il lui fallait toujours s'assurer auparavant que ses enfants allaient bien. Alors, ce matin, comme tous les matins passés et à venir, elle se dirigea vers le portique à demi clos par un mur où dormaient, non loin de leur oncle encore adolescent Abdallah, ses deux garçons. Quant à sa fille, elle se blottissait contre sa tante Yamina qui attendait de convoler en justes noces, à l'autre extrémité du portique. Comme il faisait très chaud et que les deux garçons avaient rejeté la



couverture au-delà de leurs pieds, elle les observa et hésita à les recouvrir tellement ils fondaient de sueur. Par la même occasion, elle se tourna vers Yamina, la secoua légèrement et lui chuchota :

— « Lève-toi pour allumer le feu. Bientôt tous vont venir prendre le petit déjeuner. » Elle se hâta, ensuite, à pétrir le pain, aliment fondamental dans la nourriture de la famille.

Quelques minutes plus tard, en plein milieu de la cour, Yamina s'affairait déjà à remplir le braséro de charbon de bois, en installant dessus un conduit de fumée pour éviter que la fumée ne s'éparpille dans la maison. Le temps d'activité de la communauté étant calqué sur le soleil — à l'exception des horaires des établissements modernes : l'école et les administrations, qui, évidemment, suivaient un rythme fixe indépendant de la volonté du dieu Râ — la journée de travail se dilatait donc en fonction des saisons. Durant la période estivale où l'aube et le crépuscule s'étirent plus que durant toutes les autres saisons, la journée de travail du patriarche devenait très fatigante. Heureusement pour lui, il avait ses deux petits fils qu'il mettait à contribution durant les vacances scolaires sous le prétexte de leur apprendre à être des hommes, autrement dit à être responsables. Malheureusement pour ces derniers, ils se trouvaient privés de la possibilité de profiter de leurs vacances, période de répit pour oublier et se remettre d'une politique scolaire tyrannique. Il instituait donc un planning d'occupation partagé entre lui et ses petits fils. Le matin, dès que le soleil pointait son premier rayon, alors que ses petits fils prolongeaient leur sommeil jusqu'à ce que le repas du matin soit disposé sur la table basse, il lui revenait d'ouvrir l'épicerie pour capter le flux matinal de demande de produits alimentaires que nécessite la préparation du petit déjeuner et les tâches ménagères qui s'accomplissent de bonne heure. Dès la dernière bouchée du petit déjeuner avalée, le relais de la responsabilité de l'épicerie passait à l'un des deux ; l'autre était ipso facto soit astreint à aider le patriarche, le jour de marché, à faire les courses pour les cellules intra et extra maisonnée, soit se retrouvait libre à disposer de son temps comme il l'entendait. La règle était qu'ils s'arrangeaient entre eux pour concocter un planning de partage équitable des responsabilités qui leur incombaient, même si la triche tentait l'un et l'autre en fonction des distractions auxquelles ils s'adonnaient.

*(1)- période caniculaire en arabe.*

*(2)- petite quantité de terre prélevée d'un endroit bien indiqué dans l'enceinte du mausolée en guise de relique ou talisman, remède contre tous les maux physiques et mentaux.*

*(3)- marabouts, saints que la croyance populaire place en intermédiaires entre Dieu et les hommes .*

A suivre.....